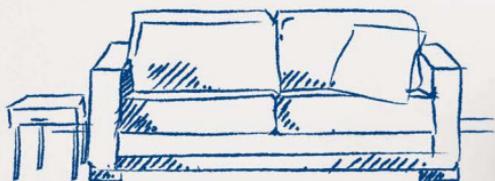


# Un CDD de **6 MOIS** c'est un bon début...



## sauf pour signer une location.

Vous êtes en CDD, en stage ou en  
apprentissage ?

**Action Logement apporte des solutions\*  
pour aider les salarié-e-s et les jeunes  
de moins de 30 ans à se loger :  
parlez-en à votre entreprise.**

Action Logement (ex-1% Logement)  
facilite l'accès au logement des salarié-e-s  
pour favoriser l'emploi, partout en France.

**ACTION LOGEMENT  
RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE**



\* Sous conditions et selon la réglementation en vigueur.

[www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)

**ActionLogement** 